

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/69
12 septembre 2003

(03-4886)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

MAURICE

Déclaration de M. Jaya Krishna Cuttaree
Ministre de l'industrie et du commerce international,
au nom de l'Union africaine

C'est un privilège pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée au nom des 53 États membres de l'Union africaine, en ma qualité de Président en exercice de la Conférence des Ministres du commerce de l'Union africaine.

À l'occasion de cet événement, l'Afrique, plus que tout autre continent, doit susciter des interrogations quant au système économique et commercial mondial.

Une grande partie des populations pauvres de la planète vivent dans les 34 pays les moins avancés et les quelque 18 pays en développement que compte l'Union africaine. Près de la moitié de la population du continent africain vit avec 1 dollar par jour et un tiers souffre de malnutrition. La part des pays d'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial est tombée de près de 4 pour cent dans les années 60 à moins de 2 pour cent aujourd'hui. Des observateurs qualifiés, dont un lauréat du Prix Nobel en renom, ont estimé que la situation en Afrique avait bel et bien empiré à la suite du Cycle d'Uruguay.

Mais l'Afrique ne voudrait pas être réduite au statut de maillon le plus faible de la chaîne économique et politique mondiale. Elle préfère se montrer positive et prendre son cas comme exemple pour faire le point des avantages de la libéralisation des échanges et de la mondialisation, tout en participant pleinement aux processus engagés à l'OMC qui sont à l'origine de ces avantages. On pourrait d'autre part mesurer la réussite de l'OMC en fonction de sa capacité à répondre aux espoirs et aspirations de l'Afrique, voire de tous les pays en développement. Si l'OMC a une conscience, sa voix, faible encore, devrait être entendue en Afrique.

En novembre 2001, à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Doha, au Qatar, les Ministres ont pris l'engagement collectif de placer les besoins et les intérêts des pays en développement au cœur du programme de travail de l'OMC. Un an et dix mois après le début du Cycle du développement, l'espoir et l'optimisme suscités à Doha ont cédé la place à une inquiétude palpable face aux maigres résultats obtenus jusqu'ici.

Si nous nous réjouissons de l'accord récemment conclu sur les ADPIC et la santé publique, nous regrettons néanmoins qu'il ait fallu si longtemps pour parvenir à un accord sur une question humanitaire aussi fondamentale. L'Afrique a payé le prix de ce temps perdu en nombreuses vies humaines. Nous espérons en revanche que, grâce à cet accord, des centaines de milliers d'autres vies pourront être sauvées. Je tiens à rappeler ici que plus de 22 millions de cas de SIDA ont été enregistrés en Afrique subsaharienne, soit plus que dans toute autre région du monde. Dans certains pays, on estime à 40 pour cent la proportion de la population sexuellement active atteinte du SIDA.

J'aimerais attirer particulièrement l'attention sur la Déclaration de Maurice adoptée par les Ministres du commerce des États membres de l'Union africaine et entérinée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à la réunion tenue récemment à Maputo. Ce document, qui a été distribué en tant que document officiel à la présente Conférence par l'intermédiaire du Secrétariat de l'OMC, rend compte de la position commune des États membres de l'Union africaine sur les questions essentielles du Cycle du développement de Doha et de l'appel qu'ils ont lancé d'une seule voix en faveur d'un système commercial mondial juste et équitable. Nous attendons de cette Conférence qu'elle tienne pleinement compte des propositions contenues dans cette Déclaration dans la mesure où elles expriment les vues et perceptions de nombreux pays en développement au sujet des principaux éléments du Cycle du développement de Doha.

L'appel lancé par l'Afrique en faveur d'un système commercial mondial juste et équitable a été interprété dans certaines sphères comme un signe de radicalisation croissante de la position africaine sur les questions commerciales internationales. Rien n'est moins vrai. Ce qui l'est en revanche, c'est que la pauvreté augmente sur notre continent et que l'inquiétude grandit face à l'improbabilité de la réalisation des objectifs de développement du millénaire en Afrique. Nous reconnaissons que des facteurs internes tels que les conflits, les politiques inappropriées, les entorses à la démocratie et la mauvaise gestion du pouvoir, ont souvent contribué au chaos que connaît l'Afrique. Il n'en demeure pas moins que pour réduire effectivement la pauvreté sur la majorité du continent, l'Afrique a besoin d'un environnement international plus propice, et qu'il faudrait notamment réexaminer et repenser le commerce international des produits de base. Pour ce qui est des problèmes internes, nos programmes de réforme, la création de l'Union africaine et l'adhésion au NEPAD visent à y remédier.

Nous pensons qu'il est urgent d'instaurer un environnement favorable au commerce dans les pays d'Afrique. Il faut que les exportations africaines soient compétitives sur le marché mondial. Il faut, à cet égard, s'employer à développer l'infrastructure liée au commerce, notamment l'infrastructure matérielle, les secteurs de l'énergie et des finances, afin de rendre les pays d'Afrique plus compétitifs. Mais cela ne saurait se faire sans l'aide et le soutien des pays développés les plus influents.

Il est incontestable que les déséquilibres du système commercial mondial ont contribué dans une large mesure à la pauvreté et au sous-développement que connaît l'Afrique. J'illustrerai ce propos par deux exemples. L'agriculture, comme nous le savons tous, est le pilier de l'économie africaine, et constitue une source considérable d'emplois, de revenus, et de recettes en devises potentiels de même qu'un instrument de lutte contre la pauvreté. Ce qui se passe actuellement dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre producteurs de coton témoigne de l'impact négatif qu'ont les distorsions des marchés agricoles mondiaux sur notre continent. On ne peut pas qualifier de juste et équitable un régime de commerce qui ne parvient pas à enrayer une dégradation des termes de l'échange des pays en développement aussi soutenue et aussi douloureuse.

En ce qui concerne l'accès aux marchés des produits non agricoles, les propositions des pays en développement en faveur de réductions tarifaires plus fortes ne prennent guère en considération les besoins et les capacités de nombreux pays africains en matière de diversification économique et de développement industriel. L'érosion des préférences commerciales qui résultera de la libéralisation tarifaire aura sans aucun doute des effets néfastes sur le développement industriel et la diversification sur le continent africain.

Il est indubitable que la mondialisation et le système commercial multilatéral peuvent apporter la prospérité à l'humanité. Mais il ne pourra en être ainsi que si les avantages sont répartis équitablement entre les riches et les pauvres, les forts et les faibles. Pour que les pays pauvres et faibles puissent participer efficacement aux travaux de l'OMC et avoir leur part des avantages, il faudrait relever suffisamment leur niveau de développement et remédier de manière effective aux déséquilibres et aux contraintes liés à la mise en œuvre des Accords de l'OMC existants. Tel est le fondement du programme de travail sur le traitement spécial et différencié et les questions liées à la

mise en œuvre que nous avons adopté à Doha. Nous pourrions considérer la Conférence de Cancún comme un succès et notre objectif de mettre en place un régime de commerce mondial juste et équitable comme atteint dans la mesure où le traitement spécial et différencié, les questions liées à la mise en œuvre et d'autres questions intéressant les pays en développement seront pris en compte.

En conclusion, je citerais Mme Frene Ginwala, Présidente du parlement sud-africain qui, à la réunion de la Coalition mondiale pour l'Afrique qui s'est tenue récemment à Nairobi, a déclaré: "Comme nous le savons tous, le commerce est vital pour la croissance économique et tient de plus en plus de place dans les relations internationales. Il est assez ironique d'observer que nous sommes passés du "laissez faire" à un système fondé sur des règles qui régit le commerce international. Mais dans ce domaine comme dans d'autres domaines concernés par la mondialisation, le système a été administré de manière à favoriser les riches et les règles profitent aux pays développés. Les pays en développement, et l'Afrique en particulier, se trouvent donc marginalisés. Sur le long terme, il est dans l'intérêt aussi bien des pays développés que des pays en développement d'avoir un système plus équitable et plus équilibré".

Je dirais, pour ma part, au nom de toute l'Afrique que le Programme de Doha pour le développement ne doit pas se réduire aux promesses de la Déclaration ministérielle de Doha. Il doit se traduire dans les faits, il faut que sa mise en œuvre soit effective et qu'il produise des effets positifs pour le développement mondial grâce à la libéralisation et à l'expansion des échanges. C'est à cela que nous devons travailler ici, à ce stade crucial, où nous sommes appelés à faire le point du Cycle du développement de Doha.
